

Théâtre des Bouffes Parisiens

VENT DU SOIR

OU L'HORRIBLE FESTIN

OPÉRETTE BOUFFE EN UN ACTE

PAROLES DE

PHILIPPE GILLE

MUSIQUE DE

J. OFFENBACH

PARTITION CHANT ET PIANO

Prix net : 6 fr.

C. JOUBERT, Editeur

PARIS — 25, Rue d'Hauteville, 25 — PARIS

Belgique

J. B. KATTO à Bruxelles.

Allemagne, Autriche-Hongrie,

BREITKOPF & HÄRTEL à Leipzig

Tous droits de traduction, de reproduction et de représentation réservés pour tous pays

Imp. CREVEL ^{frères}

July 16, 1980
from Aross, Paris
● # 95. -

THE
ROKAHR FAMILY
LIBRARY

Vertical text on the right edge of the page, likely from a library label or index, is mostly illegible due to fading and the angle of the page. Some faint words like "Library" and "Number" are visible.



Théâtre des

Opéras Parisiens

LE VENT DU SOIR,

paroles de

Nouvelle

PHILIPPE GILM

OPÉRETTE BOUFFE.

MUSIQUE
DE

JOHANNES BRAHMS

Partition PIANO et Chant.

C. JOUBERT, Editeur, rue d'Hauteville, 25.
Paris

Belgique
J.B. KATTO à Bruxelles

Allemagne. Autriche-Hongrie
BREITKOPF et HÄRTEL à Leipzig

Tous droits de traduction, de reproduction et de représentation réservés pour tous pays.

A Vialon.

AVIS A MM. LES DIRECTEURS DE THÉÂTRES

L'article VIII du traité passé entre la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, 8, rue Hippolyte Lebas, à Paris et MM. les Directeurs de Théâtres, Casinos, Théâtres forains, Sociétés particulières, etc.. est ainsi conçu :

ARTICLE VIII

“Je ne pourrai donner représentation des pièces musicales sans l'orchestration approuvée par les auteurs.

“Il m'est de plus interdit de représenter ces pièces avec accompagnement au piano sans avoir obtenu une autorisation spéciale des auteurs.

L'orchestration des ouvrages étant la propriété de l'Editeur de l'œuvre, les auteurs s'en sont remis à la décision de l'Editeur pour cette autorisation spéciale.

En conséquence: Il est défendu de représenter cet ouvrage sans avoir traité

1^o Avec la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques.

2^o Avec M. C. Joubert, Editeur-propriétaire de l'œuvre.

MM. les Directeurs auront à justifier de ces deux traités pour avoir le droit de représenter l'œuvre.

JOUBERT, Editeur,
25, rue d'Hauteville, Paris.

DROIT DE REPRÉSENTATION

LOI DU 19 JANVIER 1791

ART. 3.— Les ouvrages des auteurs vivants ne pourront être représentés sur aucun théâtre public dans toute l'étendue de la France sans le consentement formel et par écrit des auteurs sous peine de confiscation du produit total des représentations au profit des auteurs.

CODE PÉNAL

ART. 428.— Tout directeur, tout entrepreneur de spectacle, toute association d'artistes qui aura fait représenter sur son théâtre des ouvrages dramatiques au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, sera puni d'une amende de 50^f au moins et de 500^f au plus et de la confiscation des recettes.

RÉPERTOIRE DES BOUFFES PARISIENS.

VENT-DU-SOIR

ou

L'HORRIBLE FESTIN,

OPÉRETTE BOUFFE EN UN ACTE.

Paroles de M. Philippe Gille,

Musique de

J. OFFENBACH.

Représentée pour la première fois, le 16 Mai 1857, sur le théâtre

des

BOUFFES PARISIENS.

PERSONNAGES.	EMPLOIS.	ARTISTES.
VENT-DU-SOIR	(Baryton).....	M. DÉSIRÉ.
LE LAPIN COURAGEUX.....	(Trio, Ténor comique).....	M. LÉONCE.
ARTHUR	(Ténor).....	M. TAYAU.
ATALA	(Soprano).....	M ^{lle} GARNIER.

La scène se passe dans une île de l'Océanie.

CATALOGUE DES MORCEAUX.

	Page.
OUVERTURE.....	1
N° 1. COUPLETS	Petit bébé..... 10.
N° 2. COUPLETS et DUETTO	Mon front n'a pas..... 13.
N° 3. TRIO.....	Grands Dieux!..... 21.
N° 4. TRIO.....	Gloire aux papas-toutous..... 37.
N° 5. TRIO et CHANSON NÈGRE.....	O fête incomplète..... 40.
N° 6. DUO, TRIO et QUATUOR	Ciel! ciel! ciel!..... 49.
N° 7. FINAL.....	Que mon sort est doux..... 77.